



Courtabœuf, le 22 Mars 2012

Lexibook et Turenne Capital: révision de la parité pour la conversion de la seconde tranche de l'emprunt obligataire validée à 5,4130€.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Mars 2012 a approuvé à l'unanimité une parité de 5,4130€ par action pour la conversion de la seconde tranche de l'emprunt obligataire portant sur 500.000€, soit 34.483 obligations convertibles, à savoir 1 obligation pour 2,67871 actions, entraînant donc à terme l'émission de 92.370 actions lors de la conversion.

L'AGE a également décidé que le Directoire aurait toute compétence pour conclure les accords permettant de parvenir à la bonne fin de la conversion.

Prochaines communications : Chiffre d'Affaires annuel au 15 mai 2012